



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Santé mentale

Question au Gouvernement n° 9

Texte de la question

SANTÉ MENTALE

Mme la présidente . La parole est à Mme Anne-Cécile Violland.

Mme Anne-Cécile Violland . Hier, lors de votre déclaration de politique générale, monsieur le Premier ministre, vous avez réaffirmé votre volonté de faire de la santé mentale la grande cause nationale de l'année 2025. Au nom de tous les Français : merci !

Comme le rappelle l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la santé est « un état de complet bien-être, physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Autrement dit, pas de santé sans santé mentale.

Les problèmes de santé mentale touchent aujourd'hui dans notre pays une personne sur cinq, particulièrement les jeunes, y compris les enfants puisque selon Santé publique France, 13 % des 6-11 ans seraient atteints d'un trouble probable de santé mentale exigeant des soins, avec une prévalence majeure chez les jeunes filles.

Il est donc plus qu'urgent d'offrir à tous les Français un accès à une véritable prévention et à des soins de proximité, de façon aussi égale et équitable que possible sur l'ensemble du territoire, alors que près d'un Français sur trois déclare ne pas prendre soin de sa santé mentale.

Déjà, en janvier dernier, la santé mentale des jeunes constituait une priorité de l'action gouvernementale. Le ministre alors chargé de la santé et de la prévention, notre collègue Frédéric Valletoux, avait prévu la tenue d'un Conseil national de la refondation sur la santé mentale, malheureusement reporté *sine die* en raison de la dissolution.

M. Fabien Di Filippo . Quelle mauvaise décision !

Mme Anne-Cécile Violland . L'amélioration en juin dernier du dispositif Mon soutien psy, créé pendant la crise du covid, va dans le bon sens. Cependant, il y a encore tant à faire pour que cette cause nationale soit à la hauteur de l'enjeu ! Je sais que nous sommes plusieurs députés, issus de groupes différents, prêts à travailler de concert avec vous sur ce point.

Comment comptez-vous mettre en œuvre concrètement cette grande cause nationale et relancer rapidement les initiatives en cours sur ce sujet si essentiel ? Peut-on envisager une mission consacrée à cette ambition ?
(Applaudissements sur les bancs du groupe HOR et sur quelques bancs du groupe UDR.)

Mme la présidente . La parole est à M. le Premier ministre.

M. Michel Barnier, *Premier ministre* . Je vous remercie beaucoup pour votre question. Comme vous venez de le dire, ce sujet est si grave qu'il est bien normal que vous, qui êtes engagée personnellement et professionnellement en la matière, puissiez travailler avec plusieurs de vos collègues – j'en connais certains –, au-delà des différences, voire des divergences politiques. On observe d'ailleurs la même détermination et la même disponibilité au Sénat.

Avec la ministre de la santé et de l'accès aux soins, ainsi qu'avec l'ensemble du Gouvernement, nous aurons besoin de vous pour mener à bien notre action.

La situation de la santé mentale se traduit par des chiffres mais, derrière ces chiffres, il y a des hommes et des femmes atteints de troubles psychiques, notamment un très grand nombre de jeunes. On compte, parmi ces derniers, 9 000 suicides par an – je ne suis même pas sûr que les données soient parfaitement exactes. Un Français sur cinq connaît des problèmes de santé mentale à un moment ou à un autre de sa vie – nous le savons tous.

Je pourrais aussi évoquer les chiffres de l'assurance maladie, dont les crédits consacrés à ce domaine ont été beaucoup augmentés depuis cinq ans, ou encore l'action menée par le précédent gouvernement, avec M. Attal et M. Valletoux – vous l'avez rappelé –, pour faciliter l'accès des jeunes à un psychiatre ou à un psychologue.

Tant de problèmes se posent en matière de santé mentale, qu'il s'agisse de la prévention, de la rupture du parcours de soins ou encore de l'accueil en urgence des jeunes à l'hôpital. Si j'en parle ainsi, c'est parce que j'y ai été confronté dans ma famille. Des familles sont désespérées parce qu'elles ne parviennent pas à trouver un lieu d'accueil d'urgence, y compris pour des malades adultes.

Je sais, comme vous, que des solutions existent. Elles passent par l'éducation, par le sport, par l'insertion par le travail. Sans vouloir en faire une affaire familiale, je tiens à dire que j'ai eu une mère – j'espère que, là où elle est, elle m'écoute – qui a consacré trente-cinq ans de sa vie à l'Unafam, l'Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques. Elle a créé des foyers – l'un, à Aix-les-Bains, porte d'ailleurs son nom. Je pourrais aussi citer un établissement et service d'aide par le travail dans La Chartreuse, où j'ai vu des jeunes malades retrouver une fierté et un sentiment d'utilité, se sentir valorisés en fabriquant du fromage.

Cette cause me touche au plus profond de moi. C'est pourquoi j'ai proposé que la santé mentale soit élevée au rang de grande cause nationale, pas seulement pour 2025 mais pour la période à venir.

Mme Sandrine Rousseau . Il ne suffira pas d'un morceau de fromage !

M. Michel Barnier, *Premier ministre* . Nous inviterons tous les acteurs autour de la table : les familles, les associations, l'hôpital, d'autres institutions naturellement, mais aussi des entreprises prêtes à apporter leur aide dans ce domaine – ou qui l'apportent déjà – au titre de l'action humanitaire. J'ajoute que je m'exprimerai de façon très concrète sur cette question la semaine prochaine, à l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale.

Je vous remercie beaucoup de votre engagement et de celui de vos collègues, quel que soit leur groupe. Vous pouvez en tout cas compter sur le Gouvernement et sur moi-même en particulier pour être à vos côtés.
(*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe HOR ainsi que sur les bancs du groupe DR et sur plusieurs bancs des groupes EPR, SOC et UDR.*)

Données clés

Auteur : [Mme Anne-Cécile Violland](#)

Circonscription : Haute-Savoie (5^e circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 9

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 octobre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 octobre 2024